

La Commune

ASSOCIATION DES AMIES ET AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS (1871) · 2018 TRIMESTRE 3

On veut pas
mai 68,
on veut
1871

NUMÉRO

75

FÊTE DE LA
COMMUNE
29 SEPTEMBRE
2018 Voir en page 3



LA MARMITE UNE SOCIÉTÉ CIVILE D'ALIMENTATION

La Marmite, restaurant coopératif illustre, fondé avant la Commune, est d'abord l'œuvre d'Eugène Varlin.



EUGÈNE VARLIN

Eugène Varlin naît en 1839 dans une famille d'ouvriers agricoles. Chez les Varlin, tant du côté paternel que maternel, on est de tradition républicaine. Le jeune Varlin quitte l'école à 13 ans et arrive à Paris en 1852 pour y faire son apprentissage dans la reliure. C'est en 1857 qu'il fait ses premières armes de militant. Nul

nisées et les patrons accordent tout ou partie des demandes des grévistes. Mais, par la suite, ils vont dénoncer un à un les avantages concédés.

Le 1^{er} mai 1866, à l'initiative de Varlin, naît la « Société civile d'épargne et de crédit mutuel des ouvriers relieurs de Paris », complétée par un système d'assurance contre le chômage. Pour lui, « outre le soutien aux grévistes et la dénonciation de la politique réactionnaire de l'Empire, il faut continuer à mettre en place d'autres moyens susceptibles de resserrer les liens quotidiens entre les travailleurs, d'élever leur niveau de conscience et de les préparer à prendre en main tous les aspects de la vie après la Révolution sociale ¹ ».

n'aurait pu deviner que ce jeune homme calme allait s'affirmer comme un dirigeant ouvrier. Un policier avait d'ailleurs averti ses supérieurs en parlant de lui : « Monsieur le Commissaire, je vous le signale particulièrement, c'est l'un des plus dangereux ».

Le vote de la loi du 25 mai 1864, sur les coalitions, est une brèche dans laquelle les ouvriers relieurs s'engouffrent. Ils demandent la journée de 10 heures (payée 11) au lieu de 12, une augmentation de 25 % pour les heures supplémentaires, l'abolition du travail de nuit. Des grèves sont orga-

LA FONDATION DE LA MARMITE

Fin 1866, Eugène Varlin crée en quelques semaines une première société civile d'alimentation, *La Ménagère*. Pour lui, les coopératives ne constituent pas en soi un instrument suffisant d'émancipation des ouvriers, mais elles sont indispensables, car elles procurent une sérieuse économie au travailleur.

En 1868, il lance l'idée d'un restaurant ouvrier *La Marmite*. Entouré d'amis sûrs, les relieurs Léon Gouet, Juste Bouillet, Alphonse Delacour, de la relieuse Nathalie Le Mel et des internationalistes



Bourdon, Lagneau et son frère Louis, Eugène Varlin lance un appel pour l'assemblée générale de création, le 15 janvier 1868 :

**AUX OUVRIERS ! AUX OUVRIÈRES !
AUX CONSOMMATEURS !
APPEL POUR LA FORMATION D'UNE CUISINE
COOPÉRATIVE**

Depuis quelques années, les ouvriers ont fait de grands efforts pour obtenir l'augmentation de leurs salaires, espérant ainsi améliorer leur sort. Les spéculateurs prennent leur revanche et font payer cher les aspirations des travailleurs en produisant une hausse excessive sur tous les objets de première nécessité et particulièrement sur l'alimentation.

Travailleurs, consommateurs, (...) l'association libre, en multipliant nos forces, nous permet de nous affranchir de ces parasites dont nous voyons chaque jour les fortunes s'élever aux dépens de notre bourse et souvent de notre santé...² »

Les statuts précisent notamment :

« TITRE I – Composition et but

Art. 3 – La société a pour but de fournir au prix de revient, à tous les sociétaires, une nourriture saine et abondante à consommer sur place ou à emporter.

TITRE II – Apport social et mode de versement

Art. 8 – L'apport social de chaque sociétaire est fixé à la somme de cinquante francs.

Art. 9 – L'apport social peut-être versé immédiatement ou par fractions qui ne pourront être inférieures à cinquante centimes par semaine.

TITRE VII – Admissions

Art. 30 – Le conseil admet provisoirement toute personne s'engageant à remplir les conditions exigées par les statuts.

Art. 31 – L'Assemblée générale se prononce définitivement sur l'admission un mois au moins après l'inscription. En cas de non-admission, les versements de l'adhérent lui sont remboursés



Nathalie Le Mel
cofondatrice de *La Marmite*

intégralement, y compris le franc d'inscription.

Quelques cotisations nous permettront facilement l'achat d'ustensiles de cuisine et la location d'un logement où quelques employés, travailleurs comme nous et nos associés nous prépareront une nourriture saine et abondante que nous pourrions, à notre gré, consommer dans notre établissement ou emporter chez nous³.

Eugène Varlin crée, pour les associés de *La Marmite*, une Société de Crédit Mutuel ayant pour double objectif d'ouvrir à ses adhérents des crédits auprès des sociétés alimentaires et de garantir celles-ci contre les risques que leur feraient courir des débiteurs insolvables⁴. C'est à Nathalie Le Mel que Varlin propose la direction de *La Marmite*, leurs deux signatures figurent côte à côte au bas du document de sa fondation. Nathalie tient la caisse et les comptes.

LE SUCCÈS DE LA MARMITE

Installée à l'origine 34 rue Mazarine (6^e), puis 8 rue Larrey (5^e), *La Marmite* rencontre un grand succès et il faut rapidement ouvrir

Aux Ouvriers! Aux Ouvrières! aux Consommateurs!

Appel pour la Formation d'un Second Etablissement de la Société La Marmite.

Depuis quelques années les Ouvriers ont fait de grands efforts pour développer leurs connaissances, leurs aptitudes, leurs capacités, ainsi améliorer leur sort. Et c'est les spirituelles, en plus les travailleurs et les paysans, ont pris les contacts et fait payer cher les expériences de leur vieillesse, en prévision une bonne existence sur terre les objets de première nécessité et particulièrement, en l'industrialisation.

En a profité la classe de commerce, la spéculation, mais pour nous capotiser à nous.

Ouvriers! Ouvrières! ne cherchez plus ailleurs que dans la liberté le moyen d'améliorer les conditions de votre existence. L'association libre, en multipliant ses forces, nous permet de nous affranchir de tout acte intermédiaire, pendant deux ans.

trois succursales autonomes : 40 rue des Blancs-Manteaux (4^e), 42 rue du Château (14^e), 20 rue Berzélius (17^e). Dans les six premiers mois de l'année 1870, chacun des quatre établissements de *La Marmite* sert environ 200 convives par jour et réalise une recette de 200 francs en moyenne. Les frais généraux sont étroitement contrôlés et ne représentent pas plus de 10 %, tandis que les bénéfices nets dégagés sont de l'ordre de 12 %. Une douzaine de succursales avait été envisagée entre la création du restaurant de la rue Berzélius et la déclaration de guerre. Il n'y aura pas de suite, compte tenu des événements.

Toutefois, bien que la crise des subsistances liée au premier siège de Paris ait compliqué la tâche des administrateurs, *La Ménagère* et les quatre groupes de *La Marmite* continueront de

fonctionner jusqu'à la chute de la Commune. Sans luxe, les *Marmites* étaient proprement tenues : des tables nettes, des chaises confortables, une saine odeur de bonne cuisine, des plats abondants et des additions modestes attiraient et retenaient la clientèle. Par ailleurs, moyennant une cotisation de 20 centimes par semaine, il était possible de lire six quotidiens et plusieurs hebdomadaires.

Le succès des différents groupes de *La Marmite* est dû à la qualité des prestations offertes. C'est également un lieu d'échange et de débats, où règne une ambiance de convivialité, comme en témoigne Charles Keller :

« On y prenait des repas modestes, mais bien accommodés, et la gaieté régnait autour des tables. Les convives étaient nombreux. Chacun allait chercher lui-même ses plats à la cuisine,

et en inscrivait le prix sur la feuille de contrôle qu'il remettait avec son argent au camarade chargé de le recevoir.

Généralement on ne s'attardait pas, et pour laisser la place à d'autres, on s'en allait après avoir satisfait son appétit.

Parfois cependant, quelques camarades plus intimes prolongeaient la séance et l'on causait. On chantait aussi. Le beau baryton Alphonse Delacour nous disait du Pierre Dupont, le Chant des ouvriers, etc. La citoyenne Nathalie Le Mel ne chantait pas ; elle philosophaît et résolvait les grands problèmes avec une simplicité et une facilité extraordinaires. Nous l'aimions tous... »⁵

Le bon fonctionnement des *Marmites* repose sur des dévouements bénévoles. Voici un témoignage recueilli par Lucien Descaves au début du 20^e siècle :

« Le personnel, le plus souvent des brocheuses, sans travail, ne recevait aucune rétribution, ce qui ne l'empêchait pas d'être le matin à la première heure aux Halles, pour acheter les provisions de la journée.

Dans ce milieu régnait du reste un véritable esprit phalanstérien, on ne le raisonnait pas, mais on le pratiquait d'instinct »⁶.

Après la Commune, les proscrits n'avaient pas oublié les cuisines de Varlin. Ils songèrent à pallier leurs misères en ouvrant des *Marmites*. Ainsi, à Londres, les exilés Elie May, La Cécilia et Constant Martin créent une *Marmite Sociale* dans un immeuble situé Ruppert Street. Les plus favorisés, ayant trouvé une activité lucrative, payaient pour ceux qui étaient sans travail. Avec quelques matelas, un dortoir avait été constitué au premier étage. L'accueil de cette *Marmite* était si fraternel que la maison, puis le quartier, devinrent en peu de temps l'asile de tous les réfugiés politiques à Londres.

■ FRANÇOISE BAZIRE ET ERIC LEBOUTELLER

CARTE DE CONSOMMATION.

LA MARMITE
SOCIÉTÉ CIVILE
D'ALIMENTATION
8 Rue Larry.

Les personnes qui
tiennent cette carte
sont admises après
avoir payé 200.

Les cartes sont la
propriété de la
société. Elles ne
peuvent être
cédées, prêtées
ou échangées.

05	Serviette	
10	Pain	
15	Bouillie	
20	Potage	
15	Hygiène	
25	Ricof	
35	Caillé	
20	Demi	
40	Notie	
25	Demi	
40	Bitrock & Co	
	Plats au Jour	
15	Beignes	
10	id	
20	Sole	
10	Fromage	
15	Roquefort	
10	Biscuits	
	id	
70	Am - 35 - 20 - 15	
10	Café	
05	Pain de Vie	
10	Liquoreux	
15	id	
20	Chaudrouse	
	Bardeaux	
	Total	

(1) Eugène Varlin, *Pratique militante & écrits d'un ouvrier communiste*, présenté par Paule Lejeune, Maspero, 1977, p. 34.

(2) Ibid.

(3) *Les Révolutions du XIX^e siècle*, 4^e série : 1852-1872, EDHIS, vol. 5, 1988.

(4) Maurice Foulon, *Eugène Varlin*, éd. Mont-Louis, 1934, p. 64.

(5) Michel Cordillot, *Eugène Varlin, internationaliste et communiste*, Spartacus, 2016, p. 44.

(6) Ibid., p. 45.

(7) M. Foulon, op. cit., p. 65.